

AVIS DE VACANCE N°2020.06

Faire acte de candidature auprès de Monsieur le Maire de St-QUENTIN-FALLAVIER
Courrier : Place de l'Hôtel de Ville 38070 St-Quentin-Fallavier ou mail : rh-grh@sqf38.fr
Avant le 19 juin 2020

DIRECTION	Maison des Habitants Pôle Education Jeunesse Prévention
SERVICES	Enfance Jeunesse Prévention Education - Péri-scolaire
EMPLOI	Animateur Péri et extrascolaire (contractuel)
CADRE D'EMPLOIS	Adjointes territoriales d'animation
MISSIONS	<p>Au sein de la Maison des Habitants, Pôle Education Jeunesse Prévention, sous l'autorité du Responsable du Service en charge de l'activité concernée (Enfance – Jeunesse – Prévention ou Education - Péri-scolaire) et sous l'autorité directe de la directrice de l'ALSH ou de la coordinatrice des temps périscolaires (Garderies et temps méridien), l'agent aura pour missions principales, en fonction des besoins de service et du calendrier scolaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Animer l'Accueil de Loisirs 3-11 ans le mercredi (8h00-18h00) - Animer les garderies périscolaires le lundi, mardi, jeudi, vendredi (7h30-8h30 et 16h30-18h30) - Animer et surveiller le temps méridien le lundi, mardi, jeudi, vendredi (11h30-13h30) - Animer l'Accueil de Loisirs 3-11 ans ou 11-13 ans lors des vacances scolaires (8h00-18h00) - Assurer la sécurité des enfants - Assurer la bonne organisation des temps d'accueil - Animation globale de la Maison des Habitants
COMPETENCES REQUISES	<ul style="list-style-type: none"> - Diplôme exigé BAFA et/ou CQP, CAP petite enfance, BP, BE, BAPAAT selon spécialité ou équivalent - Expériences en animation ACM et dans l'animation jeunesse exigées - Qualités relationnelles et pédagogiques - Rigueur, disponibilité et discrétion - Aptitude à la conception et à l'animation d'actions collectives - Esprit d'initiative et d'organisation - Capacité à travailler en équipe, dialogue, communication - Polyvalence dans la proposition d'activités variées - Compétences en savoir, savoir-faire et savoir-être - Respect du devoir de réserve - Ponctualité - Permis B (+ de 2 ans)
HORAIRES	<p>Poste à temps non complet Un planning individuel à horaires fixes est établi, du lundi au samedi, par la Direction Education – Jeunesse – Maison des Habitants et le Service Ressources Humaines en fonction des nécessités de service.</p>
REMUNERATION	Grille statutaire des adjointes territoriales d'animation / régime indemnitaire lié au poste/ prime de fin d'année
RECRUTEMENT	CDD couvrant les périodes scolaires et/ou vacances; renouvelable
PUBLICATION	Site internet de Saint Quentin Fallavier, emploi territorial, CAPI, communes CAPI, Pôle Emploi, Mission Locale, Cap Emploi, CRDSU, Arfatsema, ESSSE, fédération centres sociaux Isère et Rhône, ITS (Institut du Travail Social) Caluire, Rhône Alpes solidaire.org, Universités Grenoble et Lyon, FRANCAS, CEMEA, UFCV, LEO LAGRANGE

Fait à St-QUENTIN-FALLAVIER, le 18/05/2019

Le Maire,
Michel BACCONNIER

